

Les semenciers ne digèrent pas le Grenelle

Les multiplicateurs de semences doivent produire des graines indemnes de mauvaises herbes et de maladies. Ils ne veulent pas renoncer aux pesticides.

Michel Bareault. Président de la Fédération des agriculteurs multiplicateurs de semences des Pays de la Loire et de Bretagne. Il a accueilli, vendredi, à Angers, le congrès national de la profession.

Quel est le poids de la filière semences dans les Pays de la Loire ?

Avec 8 % des superficies semencières françaises, la région se hisse au cinquième rang national. Nous sommes 2 000 agriculteurs multiplicateurs de semences. Notre métier consiste à produire des semences pour les jardiniers (semences potagères), les services espaces verts des communes (semences de gazon) et des agriculteurs. Nous travaillons en contrat avec des entreprises semencières. Elles sont 25 à avoir leur siège ou une usine de tri dans la région (1).

Il y a quatre familles : les semences de grandes cultures (céréales, maïs, tournesol, colza...), les semences fourragères et gazon, les semences potagères et florales et les semences de plantes à fibre (chanvre, lin...). Nous sommes leader européen en semences de chanvre. La filière semence pèse 43 millions de chiffre d'affaires et génère beaucoup d'emplois. Le millier d'exploitations semencières de la vallée de l'Authion emploie 2 300 personnes !

Pourquoi le Grenelle de l'environnement vous inquiète-t-il ?

Le Grenelle veut réduire de moitié les produits phytosanitaires. Or, nous devons produire des semences et des plants les plus sains possibles, certifiés indemnes de maladies et de graines de mauvaises herbes. Jamais l'interprofession n'acceptera de baisser la qualité des semences. On ne reviendra pas à l'agriculture des années 50. Il nous faut des molécules pour désherber.

Pour certaines cultures, nous nous retrouvons sans solution de remplacement. Un demi-litre de désherbant coûte moins cher et pollue moins qu'un tracteur qui tourne avec sa bineuse pendant huit jours.

Et les OGM ?

Pour le moment, le dossier est mis sur la touche. Aujourd'hui, aucun établissement semencier ne nous a proposé de multiplier des semences OGM. On ne va pas aller au-devant d'eux, étant donné que la société ne veut pas d'OGM dans les champs. Si, à l'avenir, les établissements semenciers nous le proposent, on étudiera attentivement les conditions. Et si nous disons oui, ce sera avec des conditions réglementaires draconiennes en matière de distance d'isolement des cultures.

Recueilli par Xavier BONNARDEL.